

Les pour-parlers

« Il faut parler aux enfants » est devenu un lieu commun, largement inspiré de la psychanalyse. C'est le caractère impératif de ce conseil qui a inspiré le jeu de mots du titre : l'injonction faite aux parents, éducateurs et enseignants signe sans doute d'abord le caractère précaire de la parole entre adulte et enfant.

Marie GILLOOTS

*Pédopsychiatre,
Nanterre
et St Germain en Laye*

Parler à un enfant pour le bercer, le consoler, l'enseigner, lui interdire, « mettre des mots » pour lui annoncer un événement. Ecouter ses pleurs, son babil, les premiers mots, ses appels, ses colères et ses histoires... Toutes ces occurrences qui tissent le quotidien n'épuisent pas le sens des pourparlers entre adultes et enfants. Parler avec un enfant, notamment dans un cadre thérapeutique, est une expérience différente qui suppose de pouvoir accorder la reconnaissance de l'enfant comme interlocuteur et l'asymétrie de la relation. Cela commence dès les premiers échanges avec le nourrisson, par les jeux d'imitation et de reconnaissance réciproque qui constituent une expérience émotionnelle et une pensée commune*, avant que la parole ne devienne, avec le développement de l'en-

fant et selon ses capacités, le support privilégié de l'échange.

Et pourtant, quelle asymétrie entre un *infans* – « celui qui ne parle pas » selon l'étymologie – et un ex-enfant frappé d'amnésie sur les passions qui ont animé sa propre enfance ! Parler ensemble renouvelle pour chacun des interlocuteurs l'expérience de leur différence : pour l'adulte, l'inquiétante étrangeté de retrouver une pensée enfantine assez libre des conventions sociales et de la logique rationnelle, et pour l'enfant l'énigme de la pensée de l'adulte. « Les adultes, ils pensent à trop de choses » dit Sophie, 13 ans, à propos du contrôle par sa mère de ses fréquentations.

Est-ce que je peux te faire confiance ? Dans quelle(s) langue(s) allons-nous parler ? Ce sont ainsi des questions préalables, ainsi que le formule Brise, 11 ans, lors de notre première rencontre : « Je voudrais qu'on se voit une fois ou deux fois avant de parler des choses ».

Les choses, c'est ce qui a amené sa mère, sur les conseils de son médecin de famille, à prendre rendez-vous. C'est aussi ce qui les bouleverse toutes les deux depuis quelques jours, au point que Brise ne va plus à l'école et que la mère est en arrêt de travail. Brise a récemment révélé à sa mère que son père aurait abusé ou tenté d'abuser d'elle.

Après deux rendez-vous au cours desquels nous avons parlé de sa vie et de ses idées suicidaires, je l'invite à aborder ce qui lui donne de la tristesse et des cauchemars. « Vous pouvez me poser des questions » dit-elle. L'entretien prend alors la forme d'un jeu de devinettes, ou plutôt d'un interrogatoire. Brise répond à mes questions de la façon la plus laconique possible et dans une froide indifférence, concentrée sur une tâche qui consiste à aligner des petites boules de pâte à modeler. L'échange se termine par l'évocation d'une précédente enquête de la Brigade des Mineurs qui a abouti à un classe-

ment sans suites : « Je n'avais pas tout dit, je m'étais bloquée ». Je me retrouve ainsi, dans le transfert, à rejouer une scène d'emprise et de soumission, la parole étant devenue le vecteur de cette violence. Je dois faire un constat d'échec : nous ne parlons pas la même langue pour dire « les choses », ma parole ne sert pas d'étayage à la construction d'un récit pour Brise, qui en sait long sur l'ignorance et l'impuissance des adultes.

Dans les deux entretiens suivants, Brise met en scène les reproches qui me sont adressés : elle se présente collée à sa mère qu'elle refuse de quitter pour venir seule dans mon bureau, comme si j'étais un bourreau ou un abuseur ; elle se cache dans le giron maternel, lui écrit des secrets, et dit qu'elle ne veut plus venir me voir. Je rappelle à Brise, et à sa mère, que la loi s'impose également à moi, que je lui dois assistance puisqu'elle est en danger. La séance se termine par une critique de Brise de mes propos mais aussi par son souci que je respecte l'horaire c'est-à-dire sans écourter la séance. Le rappel de la loi dans cet entretien a pu d'une part autoriser les reproches de Brise puisque je lui garantis de la sorte que j'accueille ceux-ci et que je ne l'abandonnerai pas même si elle me dit des choses aussi désagréables** ; il a pu d'autre part incarner une dimension paternelle protectrice et non plus menaçante et donner ainsi un point d'appui à Brise pour s'éloigner quelques instants de sa mère.

La séance suivante, Brise décide de venir seule et initie un jeu de construction dans lequel elle représente des espaces différenciés, notamment les portails et l'espace d'accueil, le plaisir lié à une activité, une place pour « une dame »...

Un nouvel espace de jeu et de pensées communs s'entrouvre. Les pourparlers ont repris, toujours dans un lien précaire et avec pour seule protection une attention particulière aux leures de la relation. ■

Bibliographie

* D.W. Winnicott
La consultation thérapeutique et l'enfant, Gallimard, 1991

**S. Ferenczi « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant », *Psychanalyse IV*, Payot, 1982

